



BULLETIN D'INFORMATION

BULLETIN N°82

Août 2020

Le mot du Président :

Bonjour à tous, c'est avec une profonde tristesse que je vous écris ce bulletin, je pensais à tort que la plus mauvaise année était derrière nous avec la disparition prématurée d'Henriette Guiral et nos péripéties dans les Pyrénées.

Mais le destin est bien plus cruel et ne ménage pas les adhérents de notre club. Ma première pensée sera pour Marie Louise et Roger qui nous ont quittés prématurément et brutalement, emportés respectivement en mars et en mai.

Ces deux piliers du club vont nous manquer considérablement, ils étaient de toutes les actions du club et à titre personnel ils répondaient toujours présents à mes nombreuses sollicitations.

Cependant je reste convaincu de notre capacité à relever le défi en leur mémoire et pour la bonne marche du club.

J'ai également une pensée pour ces adhérents proches qui ont connu de graves problèmes de santé ce printemps et cet été et à qui je souhaite un prompt rétablissement.

La situation sanitaire avec le Coronavirus a mis un terme à nos sorties depuis le samedi 14 mars et nous a privé de tous ces moments de convivialité familiaux du club.

La restriction du nombre de 10 adhérents en randonnée a été levée le 22 juin et les informations de la fédération nous sont parvenues en suivant.

Notre saison se terminant début juillet, je n'ai pas souhaité une reprise hâtive et toujours risquée.

L'été étant propice aux retrouvailles familiales, à la garde des petits enfants, ce bonheur que connaissent la plupart des grands parents que nous sommes, qu'il me paraissait important que nous les recevions sereinement.

Voici le point de situation gouvernemental du Covid 19 au 15 août :

Pendant les vacances estivales et dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiaux ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la COVID-19 : la période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les [lieux clos recevant du public](#) ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département, sauf les locaux d'habitation, en fonction de la situation épidémique locale.

La rentrée s'approche et d'un commun accord en Conseil d'Administration nous avons décidé de reprendre nos randonnées à compter du jeudi 3 septembre.

Les manifestations importantes de septembre sont annulées, Inter-club prévu le 6/09, A chaque dimanche sa rando (Huntington) prévu le 13/09 ainsi que la sortie avec la MAS du 10/09.

L'équipe d'animateurs que je remercie pour leur implication bénévole, vous propose pour le mois de septembre un programme varié qui je n'en doute pas nous remettra sur le bon chemin.

Bien évidemment nous devons respecter les gestes barrières indiqués par notre fédération sportive qui sont les suivants :

- ✓ **Port du masque** : Conseillé avant et après la sortie, fortement déconseillé pendant l'activité
- ✓ **Distanciation physique** : A adapter à la vitesse de progression, 2m entre chaque pratiquant pour une marche à 4km/h
- ✓ **Utilisation du gel hydro alcoolique** : Obligatoire
- ✓ **Kit sanitaire personnel** : Conseillé
- ✓ **Matériel lié à la pratique de l'activité** : Préconisation d'utilisation de son matériel personnel
- ✓ **Inscriptions aux sorties** : Liste des participants à archiver pour un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux
- ✓ **Animation** : L'animateur rappelle les gestes barrières, distanciation physique à respecter
- ✓ **Covoiturage** : Avec le port du masque
- ✓ **Pot de l'amitié** : A éviter, avec distanciation pour le pique-nique

Je sais compter sur la rigueur de chacun d'entre vous afin de respecter ces consignes qui nous permettront de nous retrouver et de profiter sereinement de nos magnifiques paysages aveyronnais.

Bien cordialement André

Samedi 19 septembre se tiendra notre *Assemblée Générale à 18h00 précises à la salle des fêtes de Saint-Côme (autorisation municipale).*

- **Le renouvellement des licences débutera à 17h15, un sens de circulation sera mis en place afin de respecter les gestes barrières.**
- **Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée de la salle des fêtes.**
- **Merci de vous munir de votre stylo personnel pour établir le règlement et renseigner le questionnaire santé.**
- **Le port du masque est obligatoire.**
- **Si la météo le permet un pot de l'amitié sera organisé sur le parking en extérieur en respectant la distanciation.**
- **N'oubliez pas votre gobelet**
- **En raison du Covid 19 le repas traditionnel pris en commun après l'AG est reporté à une date ultérieure en fonction de l'évolution de l'épidémie et des mesures en vigueur.**

Je vous tiendrai informés de toute évolution des recommandations de notre fédération en lien avec la crise actuelle.

Merci de votre compréhension

Bonne lecture à Tous